

2 Politique

Coopération Gabon-Cuba

Le nouvel ambassadeur gabonais désormais en poste

J-C.A

Libreville/Gabon

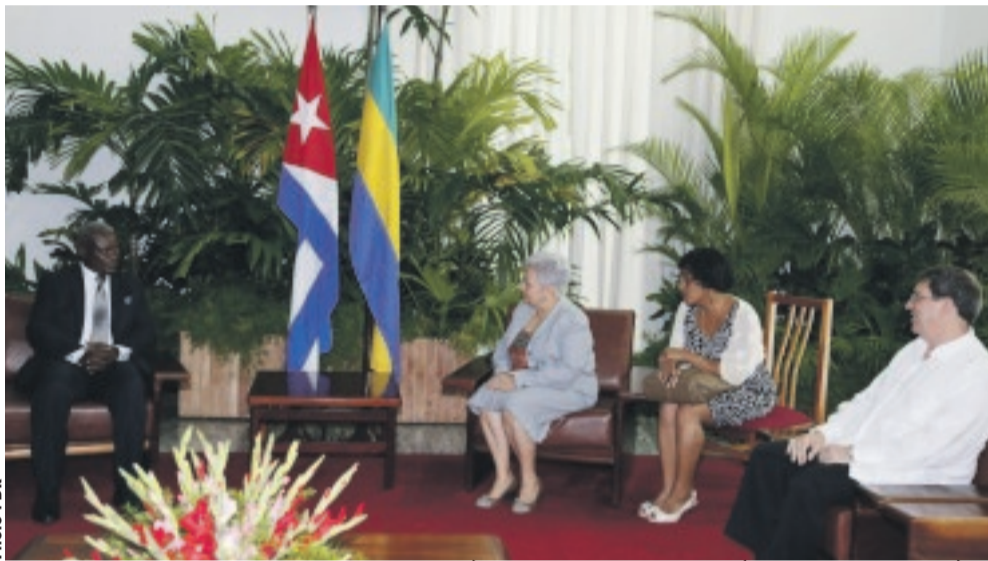
Notre compatriote Jean-Claude Moussounda, a officiellement présenté ses Lettres de créances, récemment, au vice-président du Conseil d'Etat cubain, Mme Gladys Begerano Portela.

RECEMMENT nommé en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République gabonaise près la République de Cuba, notre compatriote, Jean-Claude Moussounda, vient de présenter ses Lettres de créances au vice-président du Conseil d'Etat de la République de Cuba, Mme Gladys Begerano Portela. C'était au cours d'une cérémonie qui a eu lieu, à La Havane, au palais de la Révolution cubaine.

Au cours de l'entretien protocolaire ayant suivi la remise officielle des Lettres de créances, le nouveau chef de la mission diplomatique gabonaise à Cuba et son hôte ont échangé essentiellement sur la coopération bilatérale. Ils ont ainsi exploré les pistes pouvant permettre de consolider davantage l'établissement d'une relation dynamique entre leurs deux pays. Le principe d'une visite officielle du chef de l'Etat à La Havane en septembre 2015 a également été évoqué et pourrait se conclure, entre autres, par la signature de l'Accord portant sur les



Remise des Lettres de créances du nouvel ambassadeur du Gabon au vice-président du Conseil d'Etat cubain, Mme Gladys Begerano Portela...



... suivie ensuite d'un entretien en tête à tête au palais de la Révolution cubaine à La Havane.

consultations diplomatiques régulières entre les deux États amis. S'agissant des questions internationales, l'accent a été particulièrement mis sur le retour progressif de Cuba sur la scène internationale, grâce notamment au plaidoyer de nombreux pays

amis, dont le Gabon. A l'issue de la cérémonie, le plénipotentiaire a déposé une gerbe de fleurs au mausolée du penseur et apôtre de la lutte pour l'indépendance de Cuba, José Martí. Quelques jours auparavant, le diplomate gabonais avait remis les copies figurées de

ses Lettres de créances au vice-ministre cubain des Affaires étrangères, Rogelio Sierra Diaz. Le nouvel ambassadeur du Gabon à Cuba, Jean-Claude Moussounda est né le 1er janvier 1963 à Ndendé. Diplomate de formation, il est titulaire d'un diplôme en

sciences politiques (CUS-POD) et de l'Ena (promotion 1999), option diplomatie. Il a occupé plusieurs fonctions au ministère des Affaires étrangères, avant d'entamer une carrière de diplomate en qualité de conseiller culturel en France (1994-1999), de conseiller chargé de la Francophonie (2000-2004), de Premier conseiller d'ambassade en Libye (2004-2007) et en Italie (2007-2014). Il est marié et père de 4 enfants.

Il est à noter que la coopération entre le Gabon et Cuba est sous-tendue par l'existence de différents accords signés en 2004 à La Havane. Il s'agit, entre autres, de l'Accord général de coopération, l'Accord de coopération en matière de santé, l'Accord de coopération en matière d'enseignement supérieur et de la recherche, l'Accord en matière de sport.

Communiqué du ministère de l'Intérieur

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de l'Immigration et de la Décentralisation informe les populations sur l'ensemble du territoire national de ce que, pour des raisons de sécurité, les Forces de Police Nationale ont été instruites à l'effet de procéder à tout moment à l'identification de toute personne portant un voile intégral sur la voie, les services et espaces publics ainsi que dans les transports en commun.

Le ministre de l'Intérieur rappelle que cette décision qui participe des mesures de sécurité intérieure prises par le gouvernement de la République ne constitue point une entrave aux libertés fondamentales individuelles.

Fait à Libreville, le 14 Juillet 2015.

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de l'Immigration et de la Décentralisation.

Guy Bertrand MAPANGO.

Rectificatif

Dans notre édition du mardi 14 juillet 2015, une erreur s'est malencontreusement glissée dans l'article intitulé «26e anniversaire de l'UPG : dans un climat de division». Il a été écrit que le président de l'UPG, Pierre Mamboundou, est décédé le 15 octobre 2015. Il fallait plutôt lire le 16 octobre 2011. Toutes nos excuses à tous.

Tribune des Partis politiques

CLR: le prix de l'audace

IL était trop pressé et mauvais politique qu'il n'a pas su dissimuler ce qu'il pensait. En se proclamant le 5 juillet dernier candidat à la Présidentielle de 2016, alors qu'il n'était encore que simple exécutant politique au sein du Centre des libéraux réformateurs (CLR), Abel Mbombé s'est tiré délibérément une balle dans la tête. Et pour cause, il vient d'apprendre, à ses dépens, qu'en politique, terreau d'intrigues et des mystères, une erreur, quelle qu'elle soit, peut s'avérer fatale. Il a payé au prix fort son audace. Puisque, à la faveur de la réunion extraordinaire du directoire du parti, convoquée le 8 juillet 2015 par Jean Boniface Assélé, aux fins de statuer sur son cas, Abel Mbombé, qualifié de "plaisantin" a été radié des effectifs du CLR. Crime commis : "insubordination, désinvolture et manque de respect aux instances du parti". De facto, il perd son titre ou grade politique de délégué du deuxième arrondissement de la commune de Libreville. A dire vrai, cela ne l'a guère surpris. Par ce geste, il savait qu'il commettait un acte d'indiscipline dont le prix à payer devait être son éviction.

Comme il doit le savoir, même outre-mer, une formation politique est régulée par des statuts et un règlement intérieur que

ses militants ou adhérents sont tenus de respecter. Pour ne pas se départir du "droit chemin". Or en se comportant ainsi, il savait qu'il foulait délibérément aux pieds les règles qui régissent le fonctionnement du CLR. Formation politique de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence. C'est donc un acte de défiance posé en toute âme et conscience. Dont le dessein inavoué, à ce qui se voit aujourd'hui, se mesure à l'aune de sa forfaiture. Mais qu'est-ce qui a bien pu le faire courir ou le motiver à agir ainsi ? Il y a forcément des raisons que le temps finira par révéler. Pour l'heure, contentons-nous plutôt de soulever quelques équivoques. Abel Mbombé est un agent municipal. A ce qui se dit, c'est l'ancien maire adjoint à l'Hôtel de ville, Eloi Nzondo, dont il est un parent proche ou éloigné, qui l'aurait "parainé". Mais nous ne saurions affirmer si c'est en contrepartie de son adhésion au CLR ou par simple affiliation clanique. Mieux, jusqu'à sa radiation, il tenait les rênes de la délégation du deuxième arrondissement de la commune de Libreville qui est devenu, soit dit en passant, un fief de l'opposant Jean Eyeghe Ndong, eu égard à la qualité de la moisson engrangée par sa liste aux Locales du mois de dé-

cembre 2013. C'est donc un acte prémédité. Espiègle quand même, il a certainement agi ainsi pour forcer la hiérarchie du parti à l'aider à franchir la ligne rouge qu'il n'osait pas depuis, par faute de courage ou par simple calcul politique. Prenant pour cela les devants, pour partir du CLR en "héros" ou devenir "populaire". Mais son acte, du reste "futile et ridicule" ainsi que le qualifie le directoire du CLR alors agacé par ses incartades, est l'erreur de trop. La goûte d'eau qui a fait déborder le vase. Au sein de son écurie, on estime que ce jeune acteur politique, aux dents longues, multipliait des actes d'indiscipline de sorte que Assélé et les autres membres du directoire en avaient désormais maille à partir avec lui, attendant la moindre faille pour lui administrer le coup de grâce qu'il a finalement reçu. La rumeur courait avec insistance qu'il se savait déjà viré de la tête de la délégation du deuxième arrondissement au prochain renouvellement des structures de base. La hiérarchie du parti estimant que depuis sa promotion à cette fonction, le CLR a perdu du peu d'aura dont il jouit dans ce siège où les opposants, avec pour mentor l'ancien Premier ministre Jean Eyeghe Ndong,

jouent désormais au paon et se comportent en véritables conquistadors. Certes la politique n'est pas une science exacte, mais comparable à la vie, pour reprendre Jean Brun, elle est aussi "un combat où l'issue de la lutte dépend du soin que l'on apporte à se préparer à vaincre". Or, en l'espèce, Abel Mbombé est un compatriote dont l'écho du nom ne dépasse même pas les confins de sa contrée natale de Mimongo. Encore moins le deuxième arrondissement de Libreville où il n'avait récolté que 478 voix, soit 5,80%. Et pour cause, le nom de Mlle Mbia, cité pour être la tête de liste dans ce siège politique, avait été curieusement biffé à la dernière minute. Un parachutage politique qui n'avait pas plu aux autres natifs. Aujourd'hui, susurre-t-on, ce "jeune homme" serait en passe de rejoindre les rangs de l'opposition. Qu'il lorgnerait particulièrement du côté du Front uni de l'opposition pour l'alternance. Mais en politique, il faut parfois agir en homme de pensée. Plutôt que de continuer à avancer masqué. Mais l'acte posé est néanmoins un sacré coup d'audace qui aura malheureusement eu un effet de pétard mouillé.